

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 345

Artikel: Un souhait de Nouvel-An du "Mouvement"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attitude à la fois très sage et tout à fait conforme à son programme: celle de mettre ses Sociétés affiliées au courant, et de les engager instamment à veiller que leurs gouvernements nationaux, en préparant leur réponse au B. I. T., n'oublient pas de consulter les premières intéressées, c'est-à-dire les ouvrières que touchent directement ces dispositions de la Convention. Nous tenons à relever ici que le gouvernement fédéral — ou plus exactement l'Office fédéral du Travail — a de lui-même pris cette initiative en consultant certaines organisations féminines suisses, et cette attitude mérite d'autant plus d'être relevée qu'elle est malheureusement rare chez nous. En effet, on peut différer d'avis sur l'utilité de la révision de ces points de la Convention (révision dont nous sommes pour notre part tout à fait partisan), mais ce qu'on ne peut éluder, et ce que nous ne cesserons de réclamer au nom de la démocratie, c'est de fournir à ceux qui sont soumis à une législation quelconque le moyen d'exprimer leur avis sur la valeur de cette législation. C'est une des raisons essentielles pour lesquelles nous sommes suffragistes, et si cette raison vaut dans l'ordre politique, elle vaut aussi dans l'ordre économique.

E. Gd.

Un souhait de Nouvel-An du „Mouvement“

Vienne cette dernière quinzaine de l'année, et notre journal voit arriver en nombre ces fâcheux papillons d'hiver qu'il ne connaît que trop bien: les avis de désabonnements.

Il en est qui sont parfaitement justifiés: départs, changements de situation, difficultés financières, motifs de santé, avis de décès... Devant ceux-là, nous ne pouvons que nous incliner, tout en les regrettant. Mais combien en est-il d'autres qui nous sont lancés comme si la perte d'un, de dix, ou de trente abonnés n'avait pas pour nous plus d'importance que la chute d'une dernière feuille au marronnier du jardin? Combien parmi celles qui nous annoncent allègrement de n'avoir plus à la compter au nombre de nos abonnées pour l'an prochain, se sont-elles demandé quel résultat aura pour notre budget ce geste désinvolte, quelle répercussion sur notre courage au travail, et si, au moment où nous nous préparons par un effort considérable à atteindre un public plus étendu, il ne serait pas de première nécessité que nos abonnés nous restent en un contingent fidèle qui nous aidera à tenter l'aventure?...

Oh! certes, nous savons que mille bonnes raisons militent contre nous: pas le temps de lire, trop de journaux, trop de dépenses... Ne peut-on cependant pas tenter l'expérience de mettre de côté chaque semaine les 11 centimes que représente, ainsi calculé, le

montant de notre abonnement? n'est-il pas possible de chercher autour de soi la buraliste postale, l'employée de commerce, la Société antialcoolique, l'infirmière régionale, qui ne pouvant s'abonner directement, seront heureuses que l'on veuille bien penser à elles?... sans compter les amies, les cousines, les parentes à l'étranger parfois, pour lesquelles un abonnement au Mouvement constituera en même temps et un petit cadeau et le geste d'entraide dont nous avons besoin...

Qu'avant donc de nous envoyer ce terrible petit papillon d'hiver, chaque abonnée veuille bien méditer ces lignes: c'est le souhait que forme notre journal pour le nouvel an.

De-ci, De-là...

Foyer féminin genevois.

Le Conseil d'administration du Foyer féminin (cours de Rive, 11) prévient sa fidèle clientèle que, durant l'hiver qui s'annonce difficile, le Foyer restera ouvert tous les dimanches durant toute la journée. Malgré la hausse très sensible du prix des denrées, le prix des rations n'a été que très légèrement augmenté (potage 20 cent., légumes et entremets de 25 à 40 cent., viande de 60 à 90 cent., thé, café ou chocolat complet 90 cent.). Un menu végétarien est à la disposition des clientes qui le désirent.

Rappelons que, fondé en 1901, le Restaurant du Foyer féminin atteindra l'an prochain sa trentième année d'existence. Destiné à procurer à bon compte, aux femmes qui travaillent, une alimentation saine, soigneusement servie, dans un cadre accueillant, le Foyer met encore à leur disposition un salon chauffé et confortable, muni de livres, d'illustrés, des journaux du jour, où elles peuvent passer de bonnes heures de repos.

La dime de l'alcool.

Le Conseil fédéral publie chaque année un rapport sur l'utilisation de l'alcool par les cantons. La constitution fédérale prévoit que les cantons doivent affecter 10 % de leur part aux recettes de la Régie des alcools à la lutte contre l'alcoolisme dans ses causes et ses effets. Le rapport pour 1929 vient de paraître. Il constate un progrès. Certains cantons ont, pendant longtemps, payé au moyen de la dime des dépenses ordinaires, la détournant ainsi de son but.

En Suisse romande, c'est Genève qui fait le meilleur usage de la dime en en attribuant 88 % à la lutte antialcoolique proprement dite: dispensaire antialcoolique 6000 fr.; Armée du salut 7000 fr. et Sociétés antialcooliques: environ 12.100 fr.

Vient ensuite Fribourg avec 51 %, qui a alloué 8.480 fr. aux œuvres antialcooliques, soit plus du tiers de la dime.

CROQUIS PARISIENS

Une cantine maternelle

La Fédération des cantines maternelles de Paris, œuvre admirable, a pour but de donner des repas gratuits à des femmes enceintes et à celles qui allaitent leur enfant, aussi longtemps qu'elles en ont besoin. Il existe actuellement neuf cantines disséminées dans la grande ville et ouvertes à toute mère ou future mère nécessiteuse.

Presque pas de formalités, de paperasses. La future maman doit présenter un certificat délivré par un hôpital, jamais par une sage-femme de quartier; quant à la mère-nourrice, il y a révision du lait tous les mois. Les fraudes sont très rares, deux au plus durant les vingt-cinq ans d'existence de la plus ancienne des cantines. L'œuvre vit de subventions de la ville et de dons.

Dans Montmartre, la rue des Cloys, assez pauvre, assez terne. Des bars sans gaieté et des boutiques sans fantaisie, où s'approvisionnement des ménagères en cheveux. Leur filet à provisions est maigrement garni, leurs gosses pâlots se suspendent à leur jupe.

Au n° 55 je pousse la porte d'un local s'ouvrant sur la rue, ancien magasin auquel toutes ses vitres blanchies donnent une apparence de mystère, et me voici dans la première cantine, fondée en 1905 par la grande modiste Caroline Reboux.

Une salle dallée, propre, simple; des tables où le couvert est mis pour le déjeuner de midi. Il n'y manque rien, ni la grande

corbeille de pain où l'on puise à discrétion — et Dieu seul sait ce que le peuple parisien peut avaler de pain à un seul repas! — ni la boisson représentée par une carafe d'eau et une carafe de coco (fabrication de la maison).

Dans un coin, un petit bureau d'où la dame-économe a l'œil à tout; là une cuisine où mijotent, ce jour-là, les lentilles, la soupe grasse et le morceau de bœuf. La lumière assez pauvre de la rue des Cloys devient laiteuse au travers du verre dépoli et s'amuse à orner de reflets tous les carafons. Une aide-serveuse et une cuisinière, c'est là tout le personnel. Pour une raison ou une autre, l'aide est absente, et une dame patronesse, élégante sous la blouse blanche, fait son service.

La porte s'ouvre. Une jeune femme entre, sourit à l'économe, et à moi par surplus, griffonne un nom sur un registre et s'attable. Bientôt le potage fume dans son assiette, puis la viande et le légume. Et quelles portions! Doubles, on peut le dire. Une autre femme signe d'une croix et a la mine bien soucieuse; une toute jeune mère, son bébé sur le bras, inscrit: Marie. Nous caressons toutes le poupon qui fait risette. Et des femmes, et des femmes encore, et un ou deux petiot pas bien réveillés...

— Savez-vous l'allemand? me demande la dame patronesse. Je vous prie, parlez un peu avec Madame, cela lui fera plaisir; nous ne pouvons échanger avec elle que des sourires. — Et la conversation s'engage sur l'âge et les mérites du poupon, naturellement, et je suis émue de voir s'éclairer le visage inexpressif de mon interlocutrice. Elle souffrait, c'est certain, de ne pouvoir jamais raconter